La Brède ■ Montesquieu

D'vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède

LA BRÈDE ACTU

Mai 2018

Bulletin municipal de la Ville de La Brède
www.labrede-montesquieu.fr

EDITO

La responsabilité que vous avez confiée aux élus du conseil municipal consiste essentiellement à gérer de manière optimale le budget alloué à la Commune par vos impôts, en répartissant ces ressources entre les besoins courants de fonctionnement, l'amélioration des services publics fournis à vos enfants et à vous-même et les projets d'investissement.

Cette répartition s'effectue en établissant une programmation la plus fine possible dès la fin de l'exercice précédant le vote du budget, ce qui demande une capacité d'anticipation et d'estimation des dépenses futures. Notre objectif constant est de limiter au maximum les dépenses de fonctionnement, qui sont stables depuis plusieurs années, pour dégager un maximum de moyens pour investir en faveur de votre cadre de vie.

Après une année 2017 déjà riche en projets nouveaux, le programme pour 2018 s'annonce tout aussi rempli, avec une priorité confirmée sur la réfection de la voirie, la modernisation de l'éclairage public et la poursuite du maillage de cheminements doux destinés à favoriser la mobilité dans La Brède.

Vous trouverez dans ces pages des explications plus détaillées qui vous permettront, je l'espère, de mesurer notre détermination à embellir et rendre toujours plus attractive notre belle commune, dans le souci constant d'une gestion rigoureuse et raisonnable de l'argent public.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

SPECIAL BUDGET

De bons résultats comptables pour 2017

Le Conseil Municipal du 7 février 2018 a adopté le Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2017, document qui récapitule les opérations budgétaires que la commune a exécutées. Il est établi à la clôture de l'exercice et rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il détermine également le résultat comptable de l'exercice.

Ce document important, car constituant le reflet de la vie de notre commune, fait ressortir un excédent de fonctionnement de 400 177 € (différence entre les recettes et les dépenses), ce qui est un résultat satisfaisant compte tenu des contraintes financières qui pèsent sur les communes.

De même, la section d'investissement a fait ressortir un résultat positif de 265 891 €, résultat atténué par des restes à réaliser en dépenses et recettes à reporter sur l'exercice 2018 pour 494 000 € environ (dépenses et recettes engagées mais non payées ou encaissées à la fin de l'exercice pour des travaux non achevés).

Poursuite des investissements en 2018

Le budget 2018, adopté par le Conseil Municipal du 28 mars 2018, est caractérisé par des prévisions de dépenses de fonctionnement raisonnables (4,2 M€ environ), similaires à celles de l'année passée, afin de tenir compte des efforts demandés par le Gouvernement dans la maîtrise des dépenses publiques.

Les charges de personnel (2,137 M€) représentent toujours la moitié des dépenses de fonctionnement : c'est le personnel municipal qui assure chaque jour votre accueil pour vos démarches administratives, s'occupe de vos enfants dans les écoles et entretient le patrimoine municipal. Les autres charges de fonctionnement concernent les divers achats et prestations de services nécessaires au fonctionnement des services (énergie, alimentation pour la cantine, fournitures scolaires et administratives, entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie...), mais aussi les subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale ...

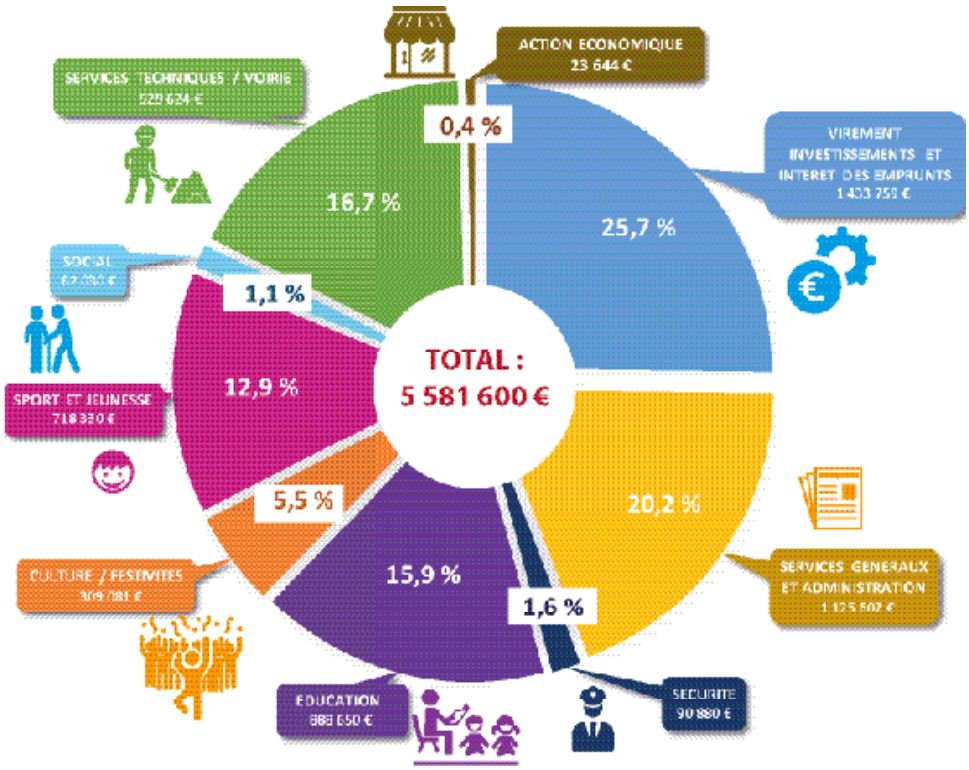

Répartition des dépenses de fonctionnement pour 2018

➤ Les impôts locaux n'augmenteront pas :

L'essentiel des recettes provient quant à lui des impôts locaux (2 M€), dont les taux communaux n'augmenteront pas en 2018.

Les autres taxes communales, les produits des services rendus (cantines, accueils périscolaires et de loisirs, billetterie des festivités) et les dotations et participations de l'Etat ou d'autres organismes (CAF en particulier), constituent la deuxième moitié des ressources du budget communal.

Le total des recettes attendues est fixé aux alentours de **4,3 M€** auquel s'ajoute un report excédentaire des années antérieurs de 1,27 M€.

Toujours des investissements importants

Aux importants travaux lancés en 2017 en matière de voirie, d'enfouissement de réseaux, d'éclairage public, dont certains sont en cours d'achèvement, s'ajoutera en 2018 un ambitieux programme d'investissements, pour une enveloppe prévisionnelle de **1 735 000 €** :

➤ **Voirie : 625 000 €**
Coudougney, Perrucade, Estivette, Beney, Cabiron, Avignon, Eyquem, cheminements doux pour assurer la liaison stade/bourg...

➤ **Aménagement du bourg : 343 000 €**
Aménagement et cheminement de l'avenue du château
+ **51 000 €** Aire de jeux supplémentaires pour les 3/6 ans au parc de l'Espérance

➤ **Acquisition de matériel : 66 000 €**
matériels informatiques, site internet, matériels techniques, cuisine, et autres...

➤ **Enfouissement de réseaux et éclairage public : 190 000 €**
enfouissement de l'avenue Capdeville, remplacement et extension d'éclairage (Eyquem, stade de foot, Fouchet, Perthus, Feytaud, Millardet, Guillaumot)

➤ **Établissements scolaires : 127 000 €**
Matériels informatiques, visiophone pour sécuriser l'entrée de l'école élémentaire, réfection de la toiture de la cantine, huisseries du réfectoire et de la cuisine, programmateur de la chaudière, réseau d'eaux usées, mobilier, jeux...

➤ **Bâtiments communaux : 150 000 €**
Mise aux normes d'accessibilité aux personnes souffrant de handicap (écoles, gymnase 2, stade de foot)

➤ **Équipements sportifs : 137 000 €**
pour la réfection d'un court de tennis, le sol du Gymnase divers matériels

➤ **Autres : 47 000 €**
mairie, documents d'urbanisme, acquisitions foncières

EN BREF

DÉCLARATION DES REVENUS 2018

Les habitants de la Gironde ont jusqu'au 29 mai à minuit pour remplir leur déclaration en ligne. Vous êtes concernés par l'obligation de déclarer en ligne dès cette année si votre résidence principale est équipée d'un accès à Internet ou si votre revenu fiscal de référence indiqué sur votre avis d'impôt reçu en 2017 (sur vos revenus de 2016) est supérieur à 15 000 euros. Le service des impôts n'organise pas de permanence à La Brède.

COLLECTE

DÉCHETS VERTS : Mercredi 23 mai

ENCOMBRANTS : Jeudi 24 mai

Inscriptions (au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte) par téléphone (appel gratuit) : **0 805 020 002** ou par mails : **dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com** ou **encombrants.montesquieu@groupenicollin.com**

TROQUEZ SUR LES AUBAINES DE LA CCM !

Les Aubaines, c'est un nouveau service en ligne de la Communauté de Communes de Montesquieu, qui vous propose de ne plus jeter systématiquement, mais de donner, vendre ou troquer les objets dont vous ne vous servez plus, qui s'entassent et vous encombrent. La plateforme s'étend sur toutes les communes du territoire : vous rentrez votre code postal, vous vous créez un compte et le tour est joué !

www.aubaines-ccm.fr

ÉVÉNEMENTS

Journées de prévention

A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle caserne des pompiers, la Municipalité s'est associée à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde pour organiser la 3ème édition des journées de prévention dans leurs nouveaux locaux et permettre ainsi aux brédois de découvrir leur centre de secours. La thématique de cette année est ainsi en lien avec le lieu : **sensibiliser aux accidents domestiques et réagir en cas d'incendie**.

Les 24 et 25 mai, plusieurs animations vont être proposées aux enfants dans les établissements scolaires ainsi qu'au personnel municipal. Puis une matinée sera organisée **pour les familles , à la caserne, chemin du stade**, **samedi 16 juin de 9h30 à 12h30,** à l'occasion de la journée nationale des sapeurs pompiers.

Cette matinée, gratuite et ouverte à tous se déclinera en plusieurs ateliers :

- Visite du centre de secours (missions, numéros d'urgence, tenues...)
- Accidents domestiques
- Départ de feu, le danger des fumées
- Ateliers pratiques (extincteurs, lances à incendie)

Une belle occasion d'aller à la rencontre des sapeurs-pompiers !

TRAVAUX

Départementale RD1113

La Communauté de Communes de Montesquieu, avec le soutien du Département de la Gironde, prévoit la création de 3 giratoires supplémentaires sur la Départementale RD1113 afin de sécuriser l'échangeur de l'autoroute devenu saturé et dangereux. Le montant total de l'opération est de 2 400 000 €, financés à 60 % par la Communauté de Communes de Montesquieu et à 40 % par le Département de la Gironde.

Les travaux du 1er giratoire, au carrefour d'entrée de la zone d'activité de La Prade, se dérouleront de mai à juillet 2018. **La voie desservant la zone d'activités depuis la RD1113 sera coupée**. La construction préalable de ce rond-point permet de simplifier la gestion de la circulation avant la création des 2 autres ronds-points sur l'échangeur dont les travaux débuteront en août 2018. **www.cc-montesquieu.fr**

FOCUS

Rosière 2018 : une nouvelle Emma

Lundi 26 mars, deux candidates se sont présentées à l'élection de la Rosière. Après avoir exposé leurs motivations devant les membres du jury, ceux-ci ont délibéré et choisi **Emma Baggio** pour représenter la jeunesse brédoise les 22, 23, et 24 juin prochains. Emma succèdera à Emma Sudre, Rosière 2017. La deuxième candidate Charlotte Le Goff participera aussi puisqu'elle fait d'ores et déjà partie du cortège.

A gauche, Emma Baggio, Rosière 2018, au côté de Charlotte Le Goff

Les membres du jury réunis autour du Maire et des candidates, de gauche à droite : Père Alban KERNE, Vincent FOURNAUD, Claude CORNEILLE, Erick BONAMY , Jean-Louis GUITON, Pascale WACH, Estelle TESSIER, Carmen REYNIER, Amélie SUDRE, **Emma BAGGIO, Rosière 2018**, *Virginie DU PARC LOC MARIA, Sylvie DUFRANC, adjointe au Maire, Michel DUFRANC, Maire de La Brède, Valérie SAPPIN, Jérémy BATTOCHIO, Charlotte LE GOFF, candidate, Mathilde ARDURATS, Laurence SANCHEZ, Christelle LAFFONT, Yacine BELLENGÉ.*

AGENDA

CÉRÉMONIE DU 8 MAI
Mardi 8 mai

10h30 - Commémoration du 8 mai 1945, Place du devoir de mémoire

VIDE GRENIER
12 et 13 mai

Parc de l'Espérance - de 8 h à 18h organisé par le Lions Club Bordeaux Graves au profit des enfants malades et défavorisés. Animations «*Le pied à l'étrier*» au profit de la lutte contre la muscovicidose

BREDY FOOT CHALLENGE
20 et 21 mai

Organisé par La Brède Football Club, stade André Mabille, entrée gratuite

FOOT
Samedi 26 mai

Championnat La Brède /Bergerac perigord FC2 - 18h - stade A. Mabille

DIAGONALE DU SOUFFLE
Mardi 29 mai

Salle des Fêtes de 10h30 à 12h

RUGBY
Samedi 9 juin

Tournoi de l'école de rugby au stade du Bourg

JOURNÉE DE PRÉVENTION
Samedi 16 juin

Nouvelle caserne des Pompiers, chemin du Stade, de 9h30 à 12h30

FOCUS

Prix littéraire Montesquieu

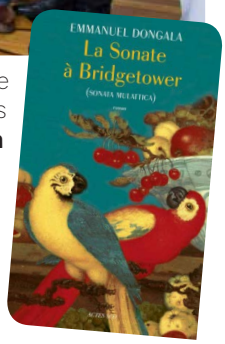

Mardi 24 avril, le jury du Prix Montesquieu s'est réuni dans les salons de l'automobile club de Bordeaux pour élire le lauréat 2018. Après trois heures de délibérations, leur choix s'est porté sur le roman d'**Emmanuel Dongala « *La Sonate à Bridgetower* » aux Éditions Actes Sud,** qui retrace la vie au temps des Lumières d'un jeune violoniste prodige, fils d'un «nègre de la Barbade» et d'une polonaise.
Le prix sera officiellement remis au Château de La Brède lors de la Manifestation **« Montesquieu et Nous » samedi 15 septembre 2018**.

ÉVÉNEMENT

Mardi 29 mai « Diagonale du souffle »

Le comité « Diagonale du Souffle » donne symboliquement son souffle depuis 29 ans au profit de la recherche sur la mucoviscidose. Chaque année, le comité organise une traversée de la France à vélo qui s'élancera d'ARGELES GAZOST (65) le 28 mai et fera étape à La Brède mardi 29 mai avant de rejoindre LE RELECQ-KERHUON (29) le 2 juin 2018.
Pour l'occasion, **le comité d'organisation proposera aux scolaires et au grand public une conférence à la salle des fêtes de 10h30 à 12h.**

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Quel budget pour notre commune ?

Nous venons de voter le compte administratif 2017 et le budget primitif 2018

Un budget, c'est quoi ? C'est un acte politique fort qui, au-delà des dépenses obligatoires nécessaires au fonctionnement quotidien de notre collectivité, engage la commune sur des choix de vie, de prestations proposés à nos concitoyens.

Ainsi, les élus qui ont voté ce budget ont souhaité valoriser le patrimoine brédois, améliorer le confort et la sécurité, proposer des niveaux de prestations adaptés aux besoins et attentes de leurs concitoyens.

Amplitude d'ouverture de la mairie, services aux administrés, activités périscolaires, entretien et amélioration des structures communales, soutien aux associations, manifestations festives, sportives et culturelles, création de cheminements doux, réfection des voiries, amélioration des espaces de vie, le choix est clair : la qualité de vie associée à une gestion de bon père de famille.

Si notre commune a été classée en 2015 en niveau de vie par l'INSEE, 1546e sur 32974 communes françaises, ce n'est pas un hasard. C'est le choix d'un engagement fort et responsable de vos élus.

La Brède aux citoyens

Le Service Départemental Incendie et de Secours et la Communauté de Communes ont investi sur un terrain mis à disposition par la commune, pour la construction du nouveau centre de secours qui sera opérationnel courant mai : Un outil attendu par les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui agissent quotidiennement pour assurer la protection des biens et des personnes de notre territoire.
Alors, quel avenir pour le site de l'actuelle caserne ? Lors de la campagne électorale, notre projet était d'y construire des logements, la majorité voulait y implanter des commerces. A suivre !

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2000 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr